



UNIL | Université de Lausanne  
Direction de l'Institut de Psychologie  
bâtiment Géopolis  
CH-1015 Lausanne

## Procédure pour candidats boursiers

Dans le cadre d'une demande de « hosting » pour une bourse (Ambizione, prof. boursier FNS et ERC, etc.), la Direction de l'Institut de Psychologie (IP) et son Bureau sont amenés à donner un préavis à l'intention du Décanat de la Faculté des Sciences sociales et politiques, qui est le seul à même de prendre une décision de soutien de la demande de hosting.

Afin que la demande de soutien puisse être examinée par les membres du Bureau de l'Institut de Psychologie, il est demandé de faire parvenir les documents suivants à la Direction de l'IP, par mail, à l'adresse [direction.ip@unil.ch](mailto:direction.ip@unil.ch) :

1. Le projet de collaboration et **une lettre de soutien** d'un·e collègue de l'Institut d'accueil ;
2. un curriculum vitae ;
3. un résumé du projet de recherche qui mentionne comment celui-ci s'intègre dans la recherche et les enseignements de l'institut et de la Faculté ;
4. une lettre de motivation qui détaille les raisons du choix du Département d'hébergement ;
5. une liste précise des besoins habituels et spécifiques (place de travail, équipements informatiques et spéciaux, etc.)

La demande sera ensuite présentée et examinée par les membres du Bureau qui donneront un préavis favorable, ou non, pour le soutien de la candidature auprès du Décanat de la Faculté des Sciences sociales et politiques. Une réponse sera ensuite transmise au candidat boursier.

L'ensemble de ces documents doivent parvenir à la Direction de l'Institut de Psychologie **au plus tard douze semaines** avant le délai de dépôt de candidature.